

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2467>



Elections et question de la souveraineté

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Tribunes -



Date de mise en ligne : mercredi 22 avril 2026

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Suite aux municipales, Jean-Luc Pujos nous a transmis ce texte au nom des clubs "Penser la France".

Nous souhaitons qu'il suscite de nombreux débats.

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 se sont déroulées dans un contexte particulier qui a largement perturbé leur bon déroulement.

Plusieurs glissements politiques nets peuvent être relevés qui annoncent de possibles bouleversements politiques.

1 – Plusieurs glissements politiques ...

La fin de la tripartition, l'abstention élevée, l'affaiblissement de la fonction de Maire et le contexte politique international ... sont autant d'éléments qui doivent être examinés.

- Polarisation et effondrement du bloc central : Fin de la tripartition.

Comme nous l'avions annoncé (1), ces élections municipales ont enregistré un mouvement de polarisation entre la gauche radicalisée (LFI) et la droite dite « nationale » (RN-UDR).

Ce mouvement est renforcé par l'effondrement du bloc central européiste – recul du « macronisme » - qui n'a jamais sérieusement existé - et des mouvements satellites - la gauche dite « de gouvernement » (PS) comme la droite dite « de gouvernement » (Modem et LR).

Plusieurs mécanismes atténuatifs des effets de ce mouvement de fond ne doivent pas faire illusion (mode de scrutin, maîtrise et présence ancienne sur les territoires, etc).

De leurs côtés, les mouvements dits « écologistes » enregistrent un recul net.

Ce mouvement de polarisation est un processus en cours, irréversible.

Ainsi, ce serait une erreur de croire que les résultats moins mauvais qu'attendus, enregistrés par la droite dite « de gouvernement » (LR), contredisent l'annonce du processus en cours. Le processus opère par étapes. Le vote pour LR agit comme étape du processus en cours : le vote RN va s'imposer, retardé par la faiblesse des candidats du RN mal préparés.

De même, la gauche radicalisée (LFI) progresse nettement et s'impose de manière inégale sur l'ensemble du territoire en raison là aussi de la mauvaise préparation de ses candidats.

La disparition de la tripartition est une très grande nouvelle.

Résultant de l'union opérée en 2005 entre la gauche européiste de François Hollande et la droite européiste de Nicolas Sarkozy, cette union-fusion a préparé l'émergence d'un bloc central incarné par le macronisme qui fut le réceptacle naturel du coup d'Etat de 2008(2).

Le rejet profond de l'Union européenne par les Français trahis – qui, somme toute, comprennent assez vite - entraîne l'effondrement du macronisme...comme de la gauche européiste et de la droite européiste. Sans issue.

La division des héritiers du NON à la Constitution européenne de 2005 entraîne aujourd'hui le face à face entre la gauche radicalisée (LFI) et la droite dite « nationale » (RN-UDR).

L'Union européenne - rêvée et fantasmée par les nombreux Jacques Delors de gauche comme de droite – vit ses dernières heures. Ouf ! Il était temps.

•- Une abstention élevée ...

Les facteurs de l'abstention sont multiples et se conjuguent étonnement.

Il est nécessaire de rappeler que 70% des électeurs résident dans les communes de la France rurale et dans les villes de moins de 30.000 habitants.

A titre de comparaison, Paris, Lyon, Marseille ne représentent que 4,5 % du corps électoral.

– Dans les zones rurales et les communes de 30.000 habitants et moins :

Sur les 15 millions d'électeurs que compte la France des petites communes (70% des électeurs en France), 6 à 7 millions n'ont pas participé aux élections.

Il est vrai que les modalités du vote ont changé dans les petites communes avec la fin du panachage (3) : la participation a reculé de 10 points dans les communes de moins de 3500 habitants contre un recul de 3,7 dans les communes de plus de 20.000 habitants.

Par ailleurs, l'obligation de parité (4) est devenue un obstacle sérieux. Beaucoup d'électorales refusant de s'engager ont rendu impossible la constitution d'une pluralité de liste.

Ces dispositions nouvelles ont entraîné une véritable difficulté à former des listes concurrentes et beaucoup d'électeurs n'ont pas eu le choix. Les campagnes sans débat et sans contestation ont entraîné une désaffection pour le scrutin.

95% des petites communes ont élu leur maire dès le 1er tour et 90% des maires se représentant ont été élus.

– Dans les grandes métropoles, les centres urbains et les zones péri-urbaines :

Les 45 communes de plus de 100.000 habitants représentant 13% des inscrits en France.

Dans ces villes, le taux de maire battu a été le plus élevé - 25% - parmi lesquelles Nice, Strasbourg, Bordeaux, Saint-Denis ou Clermont-Ferrand.

– Enfin, il faut noter que l'abstention a progressée anormalement chez les 35-64 ans.

– Plusieurs autres éléments doivent enfin être mentionnés ...

L'abaissement de la fonction municipale par la montée en puissance des intercommunalités a vu le Maire perdre de son prestige. Cette réalité a accru le manque d'intérêt pour le scrutin.

De la même façon, le contexte national et international a joué :

– Les tensions internationales au Moyen-Orient avec leurs conséquences économiques et politiques ont largement occupé les esprits.

– La dissolution parlementaire – véritable épée de Damoclès - a fait planer le risque d'un bouleversement du calendrier électoral pendant près de 10 mois parasitant la campagne.

Ce double contexte explique pour une large part le niveau d'abstention élevé – 43% - et la recherche de stabilité du fait des inquiétudes grandissantes (faible niveau des alternances locales – à peine une ville sur six a changé d'exécutif).

2 – (...) qui annoncent de possibles bouleversements politiques.

Cette élection intermédiaire n'a pas eu valeur de test national concernant les rapports de forces politiques. La volatilité de l'électorat et le degré de décomposition politique en cours ne permet pas de tirer un bilan net.

Cependant, il est possible d'entrevoir des mouvements de fonds et de tracer des perspectives.

- Distanciation avec la politique :

Notre moment politique est marqué par une « prise de distance » croissante avec la politique.

Ainsi, plus les dates du scrutin approchaient, moins le scrutin alimentait les discussions des Français avec leurs proches : à la mi-février 2026, à peine 48% des Français parlaient des élections (contre 57% à la mi-février 2014 ou 62% à la mi-février 2008).

- Déconstruction du politique

Cette distanciation accompagne une déconstruction du politique.

Celle-ci n'est pas le fruit du hasard mais se trouve dictée par un processus en cours, voulu et organisé. Par qui ? Pourquoi ?

– La déstructuration des repères politiques

Le détachement du citoyen au territoire et à la frontière se conjugue avec le détachement aux modes d'expressions politiques classiques.

Les enjeux locaux et nationaux sont dilués dans un ensemble de dispositifs et de responsabilités entre acteurs de plus en plus nombreux, afin de rendre incompréhensible la décision publique comme les modes d'opérabilité entre acteurs publics ou semipublics. Ceux-là mêmes ont été rendus impuissants par un processus d'externalisation coûteux alors que ces missions étaient autrefois remplies avec compétences par l'Etat (5 et 6). L'externalisation, il faut le dire, c'est la corruption d'Etat partout.

Le but est atteint : Le citoyen ne peut plus appréhender cette complexité subie.

Mieux, les repères politiques classiques sont peu à peu dénaturés : la Circulaire du ministre de l'Intérieur du 2 février 2026 entretient sciemment l'incompréhension sur les nuances d'expression politique. L'absurdité des « Cinquante nuances de Grey » du ministère de l'Intérieur – même confirmée par un Conseil d'Etat aux ordres – ne surprend plus personne.

Dans ce même esprit, l'anonymisation des décisions de justice peut effrayer tous les esprits véritablement républicains (7).

Le processus de déstructuration semble inarrêtable.

– La dépolitisation des campagnes électorales

Cette déstructuration a pour but de pousser le citoyen à « lâcher prise » : trop complexe, trop diffus, trop éloigné.

Parce que la politique c'est d'abord et avant tout la mise en œuvre du principe « responsabilité », il s'agit de rendre impossible la compréhension de la décision publique comme le degré de responsabilité des différents acteurs.

Avec la fin de la décision publique appréhensible par le commun, nous assistons à la fin de la citoyenneté politique.

Mieux, ce processus opère dans un champ plus vaste.

Après la déstructuration des espaces physiques bouleversés (la frontière comme la rue), les espaces mentaux sont à leur tour visés (flux d'informations ininterrompus et non hiérarchisées, identités fluctuantes – sexuelle, professionnelle, sociale -, effacement des structures sociales classiques (famille, villes-villages, Nations, etc.).

Nous vivons un bouleversement qui annonce une profonde révolution de la relation à soi et aux autres, non pas par l'élévation du sujet rationnel mais par la définition imposée et triomphante de l'individu déconnecté, autodéfini en individuel, dans et par son auto-proclamation, son auto-promotion, imposé comme forcément « respectable ».

Dans ce nouveau monde, la relation politique devient sans objet.

Nous vivons bel et bien la fin de la Politique, et la préparation de nos populations continentales à l'accouchement forcé d'un Etat européen qui appelle la fin de la Nation.

Ce travail d'alchimie politique est un crime.

Un crime contre la France. Un crime contre la Nation.

Dénoncée depuis des années par les Clubs Penser la France, nous condamnons totalement cette dérive anti-politique et - nous risquons l'accusation - anti-humaniste.

Pourtant, dans cette période de transition forcée, les Français résistent. Mais comment font-ils ? Où trouvent-ils la force de la clairvoyance ?

Ainsi, l'abstention revêt une dimension protestataire grandissante et nous assistons à une radicalisation minoritaire accélérée.

Contre toute attente, les Français disent plus que jamais leur profond désir de changement politique.

- Une demande politique ignorée - sans offre électorale :

Dans un tel contexte, nous pouvons constater - pour nous en étonner - qu'une Offre politique manque dans le champ électoral français en 2026.

Ainsi, l'absence d'offre souverainiste - alors que les Français expriment de plus en plus nettement leur rejet de l'UE supranationale – apparaît sidérante.

La mutation de la Droite dite « nationale » qui semble s'orienter vers le triomphe de son jeune leader européiste signe l'abandon de la ligne Le Pen, plus souverainiste. Quelle erreur !

Partout en Europe, progressent les votes d'expression favorables aux priorités nationales. La dernière avancée significative de l'AFD allemande en témoigne. Et ce n'est pas l'échec de M. Orban (Hongrie) qui inversera cette tendance continentale.

Nous assistons à un élan profond et historique de renationalisation des enjeux politiques dans chacun des Etats européens.

La politique ayant horreur du vide, il est très probable qu'une offre politique souverainiste sérieuse va émerger en France. Il serait temps. Les Clubs Penser la France y travaillent depuis trente ans.

- Pas de pronostic pour 2027 :

La confusion politique actuelle dans un processus de recomposition accéléré, ne nous permet pas de tirer des conclusions et de faire des projections sérieuses pour les prochaines élections présidentielles de 2027.

La volatilité de l'électorat s'est accrue et le vote futur des nombreux abstentionnistes restent encore inconnus.

Cependant, il est très probable que le scrutin de 2027 va fortement mobiliser les Français sur plusieurs enjeux qui leur tiennent à cœur. Lesquels ?

Ces enjeux sont clairement exprimés et souvent dénaturés dans leur présentation : Sécurité nationale et internationale sur fond de conflits généralisés ; maintien du pacte social français menacé ; maintien de la qualité de vie avant même le maintien du niveau de vie. Etc.

Au regard de cette situation nationale fortement détériorée, les Clubs Penser la France veulent redire la nécessité absolue de travailler à l'émergence d'un chemin Français.

Seule la France est en capacité de répondre aux besoins profonds des Français.

C'est par la réaffirmation d'une pensée française au service de la Nation que nous construirons les fondements d'un avenir à la hauteur de notre destin collectif.

Pour l'ensemble de ces raisons, les Clubs Penser la France appellent tous les Français à œuvrer dans une même direction urgente : il faut renationaliser les classes dirigeantes Françaises ; il faut renationaliser l'Etat Français ; il faut réapprendre à faire Nation.

Refaire France. Telle doit être notre priorité.

(1) #MUNICIPALES2026 : « Scrutin local et séisme international » #PenserlaFrance – 12 mars 2026 - <https://www.penserlafrance.fr/2026/03/13/municipales2026-scrutin-local-et-seisme-international-penserlafrance-12-mars-2026/>

(2) Le référendum français sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe (aussi appelé traité de Rome II ou traité de Rome de 2004) a lieu le 29 mai 2005. Malgré une couverture médiatique magistrale des partisans du "Oui", les Français votent "Non" à 54,68 %. Ce vote fondateur est le dernier sursaut de souveraineté d'un peuple qui ne veut pas mourir. Pour effacer ce vote de résistance, le Parlement réuni en Congrès à Versailles sera convoqué en février 2008 pour voter la modification constitutionnelle du titre XIV afin de rendre possible la ratification du traité de Lisbonne, véritable copier-coller de la constitution rejetée 2 ans plus tôt par le peuple souverain. Depuis 2009, chaque 29 mai, des partisans républicains se réunissent partout en France pour dénoncer le coup d'Etat de 2008, notamment aux Tuileries - Paris à l'initiative de l'association "Pour une Constituante" emmenée par André Bellon. Les Clubs Penser la France y assistent bien sûr tous les ans.

(3) LOI n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité (1) NOR : INTX2204085L ;

(4) LOI n° 2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives - Dernière mise à jour des données de ce texte : 14 mai 2009 - NOR : INTX9900134L

(5) SENAT – Rapport - « l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques sur « Un phénomène tentaculaire : l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques », 16 mars 2022 ;

(6) Recommandations de l'Observatoire de l'Éthique Publique (OEP) : Un cadre juridique et déontologique pour un recours vertueux de l'État aux cabinets de conseil, 6 avril 2022 ;

(7) L'anonymisation des décisions de justice est-elle compatible avec la liberté d'expression ? - Actu-Juridique